



# Commission Développement économique

23 mai 2023

# Ordre du jour



## Ordre du jour :

- Désignation du Président de la Commission ;
- Point sur le programme LEADER ;
- Point sur les autres actions relevant de la commission ;
- Perspectives ;
- Questions diverses.

# Désignation du Président de la Commission



## Désignation du Président de la Commission

- Monsieur Jack PIERCHON a démissionné de son poste de Président de commission ;
- Le programme LEADER relève de la Commission Développement économique ;
- Il est proposé que Monsieur Abderhamane GUERZOU, Président du Comité LEADER, puisse prendre la succession de Monsieur PIERCHON.

# Point sur le programme LEADER

## *Présentation du programme*



## Le Programme LEADER ?

- Liaison **Entre Action de Développement de l'Economie Rurale**
- Un **fond européen** permettant de financer des actions locales innovantes en milieu rural (FEADER).
- Une approche ascendante : les acteurs locaux décident de la stratégie locale de développement et de sélection des projets.
- Un programme animé par un **Groupe d'Action Locale** composé d'un collège public et d'un collège privé (société civile).
- Un dispositif « levier » pour le financement des projets (**obligation d'un cofinancement public**).
- Une **équipe technique** qui accompagne les porteurs de projets.

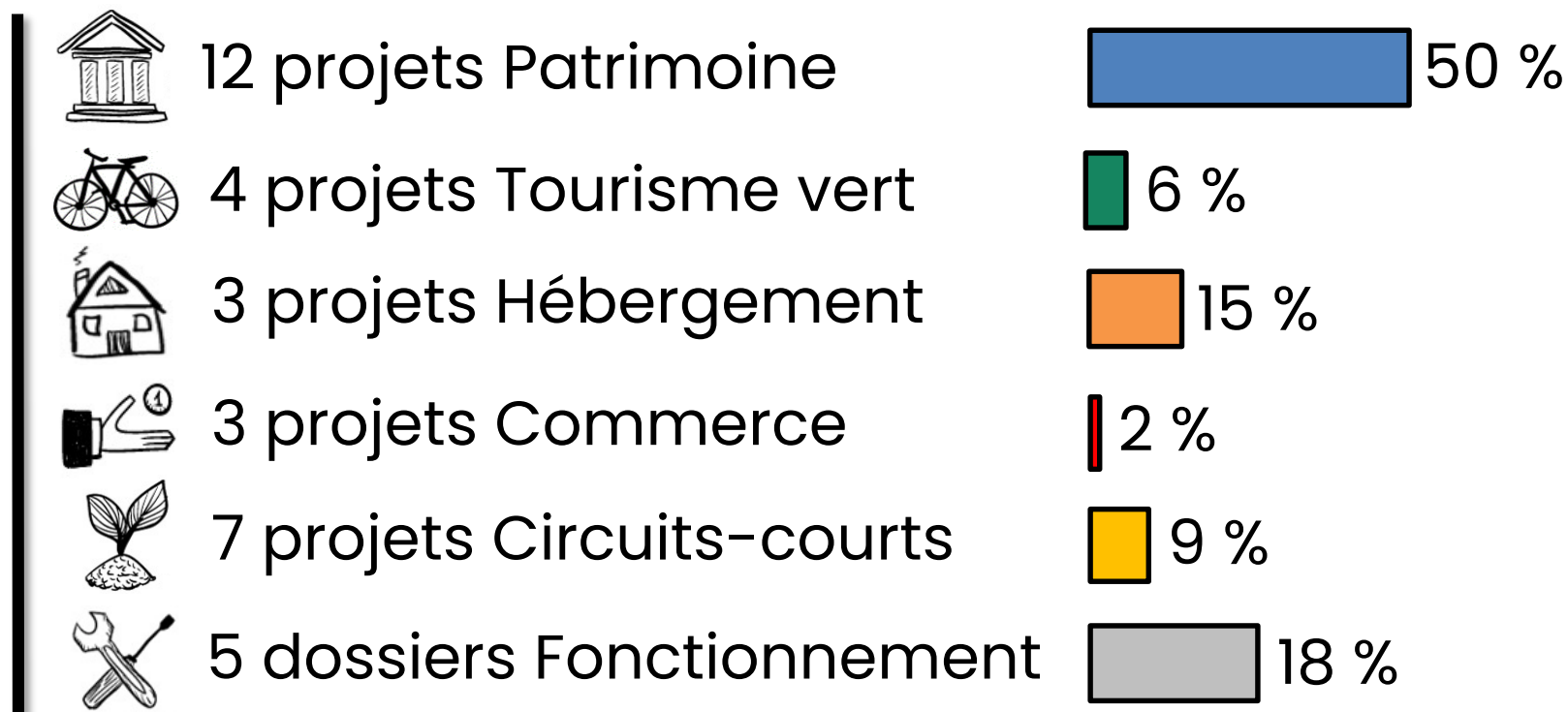


# Point sur le programme LEADER

## Le programme 2018-2022



**LEADER 2018-2022, c'est 1,6 millions d'euros :**



Ce sont **19 communes** qui ont accueilli un projet LEADER, soit une **couverture territoriale de 29%**

# Point sur le programme LEADER

## *Le nouveau programme 2023-2027*



## Calendrier du programme

Octobre 2021 | Publication de l'AMI LEADER par la Région HDF

Janvier 2022 | Réponse à l'AMI par le Bureau du Parc

Mai 2022 | Publication de l'AAC LEADER par la Région HDF

Juillet 2022 | Rédaction du dossier de candidature :  
diagnostic, ateliers de concertations, questionnaires,

Octobre 2022 | rédaction de la stratégie et des fiches-actions,

Avril 2023 | Sélection du GAL du PNR par la Région  
Début du processus de conventionnement

**En cours** | **Conventionnement du programme**

Juin 2023 | Fin du processus de conventionnement  
Premier Comité LEADER

Juillet 2023 | Validation par le Comité Syndical du Parc

Septembre 2023 | Démarrage officiel du programme

# Point sur le programme LEADER

## Le programme 2023-2027



**Stratégie :** *Orienter le développement d'un territoire d'exception, aux portes de Paris, vers un modèle plus endogène et durable.*

## Patrimoine

Hébergement

Mobilité douce

Ressources

Services innovants

Commerce

Filières locales



### Valoriser le patrimoine historique

Accueil du public, médiation, scénographie...



### Mettre en lumière le patrimoine naturel

Offres de services, aménagements...



### Ouvrir de nouveaux sites

Développer de nouvelles offres touristiques



### Contribuer au marketing territorial

Mise en valeur du territoire, communication



### Développer les activités économiques

Soutenir les offres économiques autour du patrimoine



### Mettre en réseau les sites et acteurs

Mutualiser les offres et les services

# Point sur le programme LEADER

## Le programme 2023-2027



**Stratégie :** *Orienter le développement d'un territoire d'exception, aux portes de Paris, vers un modèle plus endogène et durable.*

Patrimoine

**Hébergement**

Mobilité douce

Ressources

Services innovants

Commerce

Filières locales



**Augmenter le nombre d'hébergements**

Création ou augmentation des capacités



**Développer l'accueil des cavaliers**

Création ou aménagements d'hébergements



**Développer les hébergements atypiques**

Création ou aménagements d'hébergements



**Augmenter le nombre de labélisation**

Écoresponsable, clef verte, accueil vélo...



**Développer un hébergement de groupe**

Intégrant les normes ERP



# Point sur le programme LEADER

## Le programme 2023-2027



**Stratégie :** *Orienter le développement d'un territoire d'exception, aux portes de Paris, vers un modèle plus endogène et durable.*

Patrimoine

Hébergement

**Mobilité douce**

Ressources

Services innovants

Commerce

Filières locales



**Équiper et améliorer les itinéraires**

Équipements, aménagements, signalétiques...



**Développer l'usage du vélo**

Flotte, équipements, location, stockage...



**Étudier les opportunités**

Transport fluvial et mobilité partagée



**Sensibiliser et communiquer**

Animations, signalétique, outils numériques...



**Développer une offre d'entretien**

Entretien du matériel, stations de réparation



**Développer les activités économiques**

Soutenir les offres basées autour des mobilités douces

# Point sur le programme LEADER

## Le programme 2023-2027



**Stratégie :** *Orienter le développement d'un territoire d'exception, aux portes de Paris, vers un modèle plus endogène et durable.*

Patrimoine

Hébergement

Mobilité douce

**Ressources**

Services innovants

Commerce

Filières locales



**Collecter, traiter et valoriser les déchets**

Trouver de nouveaux usages à des matériaux ou produits



**Réduire les déchets produits**

Aménagement des chaînes de production



**Rénover et réparer en priorité**

Donner une nouvelle vie aux objets ou matériaux



**Développer les activités économiques**

Soutenir les offres autour de la valorisation des déchets



**Gérer durablement la ressource en eau**

Réduction de la consommation, système de récupération...



**Réduire la consommation d'énergie**

Dispositif innovant de diminution, études...

# Point sur le programme LEADER

## Le programme 2023-2027



**Stratégie :** *Orienter le développement d'un territoire d'exception, aux portes de Paris, vers un modèle plus endogène et durable.*

Patrimoine

Hébergement

Mobilité douce

Ressources

**Services innovants**

Commerce

Filières locales



**Développer des espaces collectifs**

Café associatif, composteurs, jardins partagés...



**Structurer les initiatives citoyennes**

Groupe éco-citoyens, collectifs d'habitants...



**Développer des tiers-lieux sur le territoire**

Soutien aux communautés en création ou structuration



**Développer des services mutualisés**

Espaces partagés, système de mutualisation, communs



**Soutenir la médiation culturelle**

Offres culturelles gratuites, médiation et apprentissage



**Développer les activités économiques**

Soutenir les offres autour d'espaces partagés ou tiers-lieux



**Expérimenter des alternatives**

Système marchand alternatifs, partage et échanges...

# Point sur le programme LEADER

## Le programme 2023-2027



**Stratégie :** *Orienter le développement d'un territoire d'exception, aux portes de Paris, vers un modèle plus endogène et durable.*

Patrimoine

Hébergement

Mobilité douce

Ressources

Services innovants

**Commerce**

Filières locales



### **Soutenir la création de cafés/restaurants**

Dynamiser les communes rurales sur le modèle bistrot



### **Développer les activités d'artisanat**

Fabrication, transformation, vente



### **Développer des commerces ambulants**

Permettre l'accès à des services en zones dépourvues



### **Développer des services marchands**

Garage, coiffeur, fleuriste, boulangerie...



### **Développer les activités économiques**

Soutenir les offres économiques en milieu rural

# Point sur le programme LEADER

## Le programme 2023-2027



**Stratégie :** *Orienter le développement d'un territoire d'exception, aux portes de Paris, vers un modèle plus endogène et durable.*

Patrimoine

Hébergement

Mobilité douce

Ressources

Services innovants

Commerce

**Filières locales**



### **Développer les activités agricoles**

Tout types d'activités avec une vente en circuits-courts



### **Développer l'usage des ressources locales**

Au sein des chaînes de productions



### **Soutenir les filières spécifiques**

Filières spécifiques du territoire, bois, art, équestre...



### **Promouvoir les ateliers ambulants**

Ateliers mutualisés itinérants



### **Soutenir la communication**

De toute valorisation des ressources du territoire



### **Développer les activités économiques**

Soutenir les activités intégrant les ressources locales

# Point sur le programme LEADER

## Résumé du programme 2023-2027



## Modalités du programme LEADER 2023-2027

**Une enveloppe financière comprise entre 1 000 000 et 1 500 000 €**

Un montant de 750 000 € a déjà été attribué par la Région Hauts-de-France pour le lancement.

L'aide financière LEADER est :

- Plafonnée à 50 000 € par projet\* ;
- Conditionnée par le montant des cofinancement publics (1 € = 4 € LEADER) ;
- Calculée sur un taux d'aides publiques de 80 % (soit 20% d'autofinancement minimum) ;
- Attribuée par le Comité LEADER (modulation possible du montant de subvention) ;
- Versée à la suite de la réalisation du projet (avance de trésorerie) ;
- Ajustée à la réalité des dépenses (une sous-réalisation diminue la subvention).

Calendrier du programme :

- Lancement prévu pour le **1<sup>er</sup> septembre 2023** ;
- Les demandes d'aide ne peuvent pas être déposées avant le 1<sup>er</sup> septembre 2023 ;
- Les projets ne doivent pas avoir débutés avant le dépôt de la demande d'aide ;
- Les projets doivent s'inscrire dans une des fiches-action.

# Point sur le programme LEADER

## Questions diverses



## Question ou remarques ?

---



## Contacts

---



Corentin Boulanger  
Animateur LEADER



[c.boulanger@parc-oise-paysdefrance.fr](mailto:c.boulanger@parc-oise-paysdefrance.fr)



06 27 69 66 15



Abderhamane GUERZOU  
Président du GAL



[a.guerzou@beaumontsuroise.fr](mailto:a.guerzou@beaumontsuroise.fr)



- **ENCOURAGER UNE DYNAMIQUE COLLABORATIVE ET DES ACTIONS CONCRÈTES ET PARTAGÉES**
- **PARTAGE ET MUTUALISATION** : Équipements mis en commun, emplois partagés, ressources énergétiques, achats groupés
- **ÉCHANGE DE FLUX** : substitution d'un combustible fossile par un alternatif, substitution d'eau propre par des effluents liquides industriels, substitution de matières premières «neuves» par des déchets
- **CRÉATION DE NOUVELLES ACTIVITÉS** : Filière déchet, crèche d'entreprise, restauration

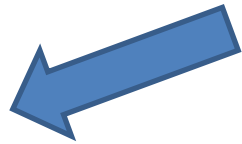


- **Une convention TRIPARTITE de partenariat**
  - Parc naturel régional
  - Chambre de Commerce et d'Industrie des Hauts-de-France
  - Communauté de communes Senlis Sud Oise
  
- **Pour mettre en œuvre une démarche d'écologie industrielle territoriale sur :**
  - La ZA Senlis Sud Oise à Senlis
  - La ZA de Villevert
  - La ZA/ZI de Fleurines
  
- **Opération votée par le Bureau du PNR en janvier 2022**
  - Qui a démarré en janvier 2023
  
- **Coût pour la première année de 28 000 €**
  - CCI : 28 000 €
  - PNR : 9 800 €
  - CCSSO : 4 200 €

## ▪ **FEDERER :**

- Mobiliser les acteurs, réunion de lancement, sensibilisation

## ▪ **OBSERVER :**



- Visites d'entreprises, diagnostics multiflux, détection des enjeux et des besoins

## ▪ **COMPRENDRE :**

- Analyse des besoins, détection des leviers, plan d'actions

## ▪ **AGIR :**

- Restitution du diagnostic, groupes de travail

- **LANCEMENT D'UNE ÉTUDE BIODIVERSITÉ SUR LES ZAE**
  - **Connaitre l'existant et identifier les trames vertes**
  - **Proposer des actions possibles pour favoriser la faune et la flore**
  - **Sensibiliser et associer les entreprises**
  
- Recrutement du bureau d'étude AUDICCE**
  - **18 000 €**

- **ÉTAT DU DIAGNOSTIC**
- Déjà réalisé sur les zones d'accès public
- Cartographie des milieux, des espèces remarquables, des espèces invasives...



- **Nombreuses découvertes encourageantes:**
  - **Quelques espèces rares en flore,**
  - **Cortège d'oiseaux comprenant des passereaux menacés** (Serin cini, Chardonneret, Linotte mélodieuse, Verdier d'Europe, Fauvette des jardins, Hirondelles rustiques...)
  - **Certains secteurs bien fréquentés par plusieurs espèces de chauves-souris**
  - **Des grenouilles, crapauds et tritons sur Fleurines...**

## ■ Un travail sur les trames vertes en cours



Zones d'activités économiques de la CCSO (60)

Etude biodiversité et continuités écologiques

Continuités écologiques à restaurer

- Aires d'étude**
- Emprise des ZAC
- Continuités écologiques à restaurer**
- Corridor local existant
  - Corridor prioritaire à restaurer
  - Corridor secondaire à restaurer
  - Espaces à valoriser (gestion différenciée)
- Schéma régional de cohérence écologique**
- Corridor du SRCE
  - Réservoir du SRCE

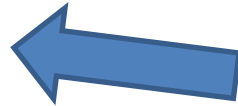




- Une déclinaison également sur la trame noire avec l'étude de l'éclairage nocturne



## EN COURS DE VISITES D'ENTREPRISES POUR DES ACTIONS POTENTIELLES



- Aménagements légers de clôtures pour la petite faune

- Changement de pratiques dans la gestion d'espaces verts



- Mise en sécurité de bassins pour la faune



- **Pose de nichoirs et gîtes pour la faune**



- **Plantations arborées**

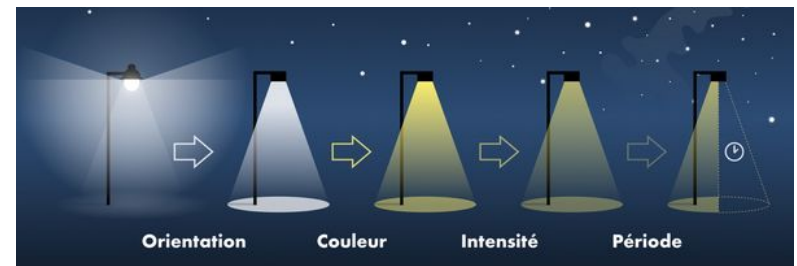


- **Aménagement de bassins en eau pour la faune et la flore**



- **Gestion d'espèces invasives**

- **Modification / réduction de l'éclairage nocturne**



Axe 1 : Utiliser la commande publique comme levier de développement de la filière bois

Axe 2 : Accompagner le développement économique des acteurs de la filière bois

Axe 3 : Mettre en relation les acteurs de la filière locale

Axe 4 : Communiquer / valoriser la filière bois locale

Axe 5 : Mobiliser la ressource

**15** Actions

**4** Actions prioritaires

## LES ACTIONS A COURT TERME :

- **Encourager la filière bois construction :**
  - Réunion de sensibilisation des élus, fonds « bâtiments biosourcés »
  
- **Accompagner le remplacement d'installations de chauffage aux énergies fossiles par des installations en biomasse locale :** AMI, études de faisabilité...
  
- **Accompagner le développement et la mise en réseau des entreprises :**
  - Documents sur les aides, programme LEADER, document de référencement des entreprises, réunions

# Perspectives

## *Présentation des axes*



Proposition de 4 axes d'interventions, complémentaires des actions du Parc et conformes aux objectifs de la Charte. Calendrier prévisionnel : 2024

